

LIGUE DE NORMANDIE DE TIR

3 IMPASSE DE LA FORET
76590 DENESTANVILLE

Mesdames, Messieurs, les
Présidents de clubs

Dénestanville
Le 18 mai 2010

Réf. : 02.05.10

Objet : **Demande de prêts d'armes**

Mesdames, Messieurs, les Présidents de clubs

Dans le but d'aider les tireurs de compétitions, nous vous prions de trouver ci-joint la demande de prêt d'arme pour la saison 2010 ~ 2011. Les armes seront disponibles pour le début de la prochaine saison en septembre 2010 (en fonction des délais de livraison).

Le paiement se fera en deux versements, soit (50% le 15 décembre 2011, le solde le 15 mars 2012).

Cette aide concerne uniquement les armes non soumises à détention d'arme, (décision du Comité Directeur du 29 avril 2006).

Calendrier prévisionnel

20 juin 2010	Dépôt des dossiers à la Ligue de Normandie
30 juin 2010	Dépôt des devis armuriers et décision Comité Directeur
Septembre 2010	Achat et livraison aux tireurs (selon disponibilité des fournisseurs)
15 décembre 2011	1 ^{er} remboursement de 50 %
15 mars 2012	2 ^{eme} remboursement de 50 %

Recevez, Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs, nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président

Bernard DECAENS

LIGUE DE NORMANDIE DE TIR

PRET D'ARME ~ SAISON 2010 ~ 2011



Le demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de Naissance : _____ Catégorie : _____

N° de Licence : _____ ☎ :: _____

Email : _____

Club : _____ N° de Club : _____

Description précise et détaillée de l'arme

Arme de poing

Droitier

Arme d'épaule

Gaucher

Calibre : _____

Marque : _____

Modèle : _____

Taille de la poignée : _____

Couleur du canon : _____

Matière de la crosse : _____

Principaux résultats : _____

Observations : _____

Le Président de club

Le demandeur (les parents si mineur)

Après accord de la Ligue, le demandeur s'engage à acquérir l'arme et à régler 50 % de son prix au 15 décembre 2011, le solde au 15 mars 2012 au plus tard. **Date limite d'inscription 20 juin 2010.**